



90 secondes

Lettre d'information aux Continvoironnais mars 2022

Le mot du Maire

Chères concitoyennes et chers concitoyens

Malgré le Covid, j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour donner suite à la démission de 4 élus, la Préfecture m'a demandé de lancer la procédure d'élections complémentaires pour les 4 postes de conseillers municipaux manquants. Les élections sont fixées au 13 et 20 mars.

En collaboration avec la commune de Gizeux, les agents communaux ont refait à neuf, le Pont de GRAVOTEAU.

Pour la fin du mois de février le nouveau columbarium sera définitivement installé.

Le tapis de l'autel de l'église a été changé.

Les rideaux roulants de la cantine ont été installés avec retard, la cause principale manque de matières premières.

Pour la fibre la société PRIMOCABLE compte terminer pour la fin du second semestre les installations.

Merci aux agents municipaux pour le travail effectué, ainsi qu'à notre nouvelle secrétaire qui commence à prendre ses marques.

Le Maire, François Grandemange

TRAVAUX DE LA COMMUNE

PONT DE GRAVOTEAU



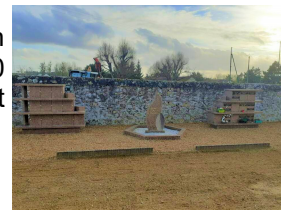
Afin de rendre pérennes certains ouvrages métalliques de la commune, il a été nécessaire d'engager quelques travaux de restauration. Ainsi, nos agents techniques communaux, en collaboration avec ceux de Gizeux, ont pu redonner une nouvelle vie au pont de Gravoteau.



COLUMBARIUM



L'installation du deuxième columbarium est finalisée. La réservation d'une concession, sur la base d'une période de 15 ans, 30 ans ou 50 ans renouvelables (périodes arrêtées par le conseil municipal) se fait en Mairie. Les tarifs sont affichés en Mairie.



EGLISE



Elle en avait bien besoin. Les employés communaux ont redonné un coup de fraîcheur aux éléments extérieurs de l'église. A l'intérieur, la moquette du chœur a été remplacée.

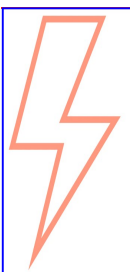


NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE



"Après plusieurs années au sein des services comptabilité et ressources humaines de différentes collectivités, j'ai souhaité devenir secrétaire de mairie en raison de la diversité des tâches et connaissances que nécessite ce poste. Je suis ravie donc, d'avoir rejoint la commune depuis le 3 janvier dernier et me tiens disponible pour vous accompagner dans vos démarches."

Mariette ROSSI-PARIS



RENDEZ-VOUS

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

LES DIMANCHES 13 ET 20 MARS 2022

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

LES DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL 2022

FESTIVAL DES PASSIONS LE 3 AVRIL 2022

organisé par le Comité des Fêtes

BROCANTE - EXPOSITION

Animation Musicale - Restauration sur place

**C
O
N
T
I
N
V
O
I
R**

CONSEILLER NUMERIQUE



Venue du Bus Numérique le 03/02. Un petit nombre de participants a pu découvrir l'environnement numérique, se familiariser, se perfectionner. M. Dominique SEBILLE, **agent intercommunal, vous recevra sur rendez-vous individuel** et/ou vous accompagnera en ateliers collectifs. Il vous formera dans tous les domaines (tablette, smartphone, ordinateur, bureautique, internet, messagerie, sites administratifs, etc...) et à tout âge, que vous soyez un particulier, une entreprise, une association, un scolaire, etc...

En savoir plus : Uniquement sur rendez-vous 06.75.33.38.92
dominique.sebille@conseiller-numerique.fr



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

CONTRÔLE DE CONFORMITE POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La CCTOVAL demande un contrôle du branchement des installations **au réseau collectif d'assainissement** lors des ventes immobilières. C'est un outil fondamental pour améliorer le fonctionnement du réseau collectif, réduire la pollution du milieu naturel et améliorer la qualité du service rendu à l'usager.

Un branchement conforme c'est : Une bonne séparation des eaux usées et des eaux pluviales privatives, le raccordement des eaux usées privatives au réseau d'eau usées collectif via une boîte de branchement accessible dédiée à votre habitation, des réseaux étanches et accessibles facilement (regard en pied de gouttière, regards aux changements de direction), la vidange des anciens ouvrages par un opérateur agréé et leur suppression, comblement où désinfection.

En cas de vente, il est nécessaire de prouver le raccordement au réseau collectif et porter à connaissance l'état de votre installation – le règlement d'assainissement rend ce contrôle obligatoire en cas de vente. Il permet à la collectivité d'éviter le dysfonctionnement des installations publiques (mise en charge des installations d'eaux usées par des eaux pluviales mal raccordées) et d'éviter la pollution du milieu naturel.

Le contrôle de branchement doit être réalisé lors de toute vente d'immeuble à partir du 15 octobre 2021 et le coût est à la charge du vendeur.

Contact : La SAUR au 02.44.71.05.50
ou le site internet : clientele.ppl@saur.com

Au terme du contrôle, un certificat de conformité vous est transmis. En cas de « non-conformité », un avis de non-conformité vous est remis, identifiant les travaux à réaliser, à la charge du vendeur, pour remettre en conformité l'installation dans les meilleurs délais. Après travaux une contre visite est effectuée pour valider la remise en conformité.

INCIVILITES

M. le Maire a informé le Conseil Municipal de nombreuses incivilités ; des chiens aboient à longueur de journée, et plus récemment, ont été rapportés des faits de maltraitance sur des chats blessés par des pièges à mâchoires.

L'utilisation et la détention de pièges à mâchoires sont interdites en France depuis le 1er janvier 1995, quelle que soit la nature des mâchoires et de leur garniture éventuelle.

DERNIERE MINUTE

DON DE SANG

**le mercredi 20/03/2022 de
15h00 à 19h00 à la salle des
fêtes de BOURGUEIL**

N° utiles

15 SAMU
17 POLICE
18 POMPIERS
112 APPEL URGENCE EUROPEEN
114 APPEL URGENCE PERSONNES
SOURDES ET MALENTENDANTES
119 ENFANCE MALTRAITEE
3237 Pharmacie de Garde
3919 VIOLENCE AUX FEMMES
3939 ALLO SERVICE PUBLIC
3949 POLE EMPLOI
3989 Tabac Info Service

**Prochain numéro en
mai 2022**

**N°
11
03
2022**